

## **SM le Roi lance les travaux de réalisation du nouveau parc zoologique de Rabat**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-10-2008 13:35:47

**SM le Roi Mohammed VI a lancé, mercredi, les travaux de réalisation du nouveau Parc zoologique de Rabat, sur une superficie de 50 hectares, pour une enveloppe budgétaire de 430 millions de dirhams.**

Le plan directeur d'aménagement de ce nouveau zoo prévoit la mise en place d'un jardin zoologique du jour sur 20 ha qui abritera diverses espèces animales africaines, sahariennes et marocaines. Il est conçu sur la base de techniques d'immersion, de vues séquentielles, de paysages simulés et d'expositions multiespèces.

Le nouveau parc zoologique de Rabat sera également doté d'un Safari de nuit sur 10 ha permettant d'augmenter la durée de visite du zoo et présentant des animaux à activité nocturne, et d'un parc de jeux et d'attractions pour les jeunes centré autour d'activités éducatives et récréatives.

Les travaux programmés portent, en outre, sur la réalisation d'un centre d'accueil et d'animation, pour une gestion active des événements, de shows en rapport avec les missions du zoo et d'un lieu de restauration principalement pour capter une clientèle ciblée, ainsi que d'infrastructures permettant de réunir tous les atouts à même d'augmenter l'attractivité et la rentabilité du jardin (village traditionnel, émotions fortes, rencontres sauvages).

Considérant l'intérêt que revêt le projet de création d'un jardin zoologique, il y a eu recours à l'expertise internationale pour la conception d'un zoo répondant aux normes et standards internationaux en matière de conservation, d'éducation relative à l'environnement et de la recherche scientifique, qui sont des missions principales des établissements zoologiques à travers le monde.

S'inscrivant dans cette optique, et afin de concrétiser la volonté Royale de doter la capitale du Royaume d'un parc zoologique moderne répondant aux normes et standards internationaux, les pouvoirs publics ont créé en 2007 par décret la société "Jardin Zoologique National (JZN)" avec un capital initial de 300.000 DH, détenu à 100 pc par l'Etat. Cette Société a été chargée de la conception, la réalisation et la gestion future de ce nouveau zoo.

Durant cette phase de transition, toutes les dispositions techniques nécessaires au bien être et à la préservation des animaux de l'actuel parc zoologique ont été prises. Cette collection animale continue à être traitée et entretenue dans les mêmes conditions que celles qui ont toujours prévalu en termes d'entretien, de soins, d'alimentation et de gardiennage et ce jusqu'à leur transfert au nouveau zoo.

En raison de sa position privilégiée, ce site dispose d'atouts caractérisés par son emplacement à proximité d'un espace boisé protégé, prolongement de la ceinture verte, ses conditions favorables de desserte (réseau autoroutier, réseau ferroviaire) et sa complémentarité avec les autres grands

projets d'aménagement touristiques et récréatifs de la ville de Rabat.

Le site se trouve à proximité des stations balnéaires sur la côte atlantique et des grands pôles urbains.

La réalisation du projet, dont les travaux s'achèveront fin 2010, se déroule en trois étapes. La première étape porte sur la formulation du pré-programme pédagogique à caractère éducatif et culturel, devant constituer la structure de conception du schéma directeur général.

Cette phase sera conduite avec l'appui d'une expertise internationale qui devra proposer au moins deux scénarios, en s'inspirant des meilleurs exemples de zoos modernes.

La deuxième étape consiste en la préparation du programme technique et architectural, ainsi que le cahier des charges, pour la consultation et le choix de la maîtrise d'œuvre, sur la base du scénario retenu, et la troisième sera marquée par la concrétisation du projet.

Afin de réunir les conditions favorables pour la réalisation de ce projet prometteur, le choix de son emplacement a été porté sur une parcelle de 50 ha mitoyenne à la ceinture verte, située à l'extrémité Ouest de la capitale.

L'assiette foncière est transférée au domaine privé de l'Etat pour sa mise à la disposition de la Société JZN.

Dans le cadre de ce projet d'envergure, des collines et falaises rocailleuses d'une dizaine de mètres de hauteur seront reconstituées pour représenter l'écosystème "montagne de l'Atlas" avec une faune typiquement marocaine (Lion de l'Atlas, mouflon à manchettes, singe magot).

Il sera aussi procédé à la reproduction d'habitats marécageux avec des structures vitrées permettant l'observation des hippopotames et crocodiles sous l'eau, créant l'effet de face à face avec ces animaux (buffles d'Afrique, loutre, flamants, cormorans) .

Il s'agit aussi de la création de paysages de forêts denses à base d'arbres d'origine tropicale (faune : mandrill, chimpanzé, lémuriers, oiseaux, perroquets), la présentation des espèces les plus spectaculaires de la planète (éléphants, girafes, lions, guépards, Zèbres, babouins) et la reproduction de paysages sablonneux et rocailleux simulant l'image de l'extrême aridité (antilopes Oryx et Addax, gazelles, autruches, varans).

L'espace Safari de nuit abritera des animaux essentiellement marocains ayant des activités nocturnes non visibles dans le zoo classique.

A Son arrivée, SM le Roi a passé en revue un détachement de la Garde royale qui rendait les honneurs avant d'être salué par le haut commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, M. Abdeladim El Hafi, le secrétaire général du ministère de l'équipement et du transport, les élus et les représentants des autorités locales.

MAP